

# Charte LUNÉfil

Reconnectons-nous à la nuit avec une lumière urbaine, naturelle et économe

## Charte d'Engagements des Élus du bassin transfrontalier de la Sambre sur la pollution et la sobriété lumineuses

Le projet INTERREG LUNÉfil œuvre à une meilleure prise en compte de la biodiversité nocturne du bassin transfrontalier de la Sambre. Il sensibilise et accompagne les acteurs du territoire pour réduire les pressions sur les espèces nocturnes, notamment en adoptant des pratiques plus sobres d'éclairage.

### Pourquoi s'engager ?

Nous, élus du bassin transfrontalier de la Sambre, reconnaissons l'importance de préserver la biodiversité nocturne pour la santé des écosystèmes, de veiller au bien-être de nos populations et de préserver notre patrimoine étoilé.

Conscients que les effets de la pollution lumineuse ne s'arrêtent pas aux frontières, nous nous engageons via cette charte à adopter et promouvoir des pratiques de sobriété lumineuse de manière concertée et transfrontalière.

### Sur quoi portent les engagements ?

*Établir une stratégie d'éclairage concertée et adaptée à notre territoire*

#### **Engagement 1** Cartographier les couloirs écologiques de la biodiversité nocturne

Réaliser une étude identifiant les couloirs écologiques empruntés par la faune et la flore nocturnes sur notre territoire pour mieux adapter nos politiques d'éclairage à leurs besoins spécifiques.

#### **Engagement 2** Évaluer nos obligations et fixer des objectifs éclairés

Examiner les politiques et réglementations existantes et définir des objectifs ambitieux en matière de réduction de la pollution lumineuse, en consultation avec les parties prenantes à un niveau transfrontalier.

#### **Engagement 3** Elaborer une stratégie d'éclairage participative

Travailler en partenariat avec les communes voisines de chaque côté de la frontière, les organisations environnementales, les chercheurs, experts éclairagistes et les citoyens pour développer une stratégie d'éclairage commune et cohérente à l'échelle transfrontalière.



*Adopter des pratiques sobres d'éclairage pour réduire efficacement la pollution lumineuse*

#### **Engagement 4**      **Sensibiliser à l'importance des paysages et de la biodiversité nocturnes**

Organiser des campagnes d'information auprès des citoyens, des entreprises et des administrations pour les sensibiliser aux impacts de la pollution lumineuse et à l'importance des paysages et de la biodiversité nocturne.

#### **Engagement 5**      **Adapter les dispositifs d'éclairage public**

Mettre en place diverses solutions d'éclairage responsable, telles que la limitation de la puissance et de l'intensité des points lumineux, l'éclairage intermittent, ou encore l'installation de luminaires dirigés vers le bas pour éviter la dispersion de la lumière vers le ciel.

#### **Engagement 6**      **Réduire les points d'éclairage superflus ou nuisibles**

Éliminer les points d'éclairage superflus ou particulièrement gênants pour la biodiversité

#### **Engagement 7**      **Partager les bonnes pratiques et les retours d'expérience**

Diffuser nos réussites et les leçons tirées de nos initiatives en matière d'éclairage public auprès des autres collectivités et acteurs du bassin transfrontalier.

## **Avec qui s'engager ?**

Nous, élus du bassin transfrontalier de la Sambre, nous engageons à mettre en œuvre ces mesures de manière concertée et durable. Par cette charte, nous affirmons notre volonté de protéger et de développer la biodiversité nocturne, tout en promouvant une gestion responsable de notre éclairage, et en renforçant la coopération transfrontalière pour une gouvernance efficace.

**Interreg**



Cofinancé par  
l'Union Européenne  
Medegefinancierd door  
de Europese Unie

France - Wallonie - Vlaanderen

**LUNÉfil**

